

## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### La 3<sup>e</sup> voie sur l'accélération

## Les institutions publiques de Roussillon devront participer à la collecte du bac brun d'ici 2026

**Saint-Constant, le 10 juillet 2023** – Toutes les institutions publiques du territoire devront participer à la collecte du bac brun d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les commerces et les industries seront visés lors du déploiement d'une deuxième phase du projet dans le but d'atteindre les objectifs de la Stratégie québécoise de valorisation de la matière organique.

« Après avoir implanté la collecte des matières organiques dans près du quart des écoles et garderies du territoire, nous poursuivons nos efforts auprès de l'ensemble des institutions publiques. Cette mesure porte fruit en matière de protection de l'environnement : depuis le début de la collecte des matières organiques en 2018, près du tiers des déchets du territoire ont été détournés de l'enfouissement », souligne Christian Ouellette, préfet de la MRC de Roussillon et maire de Delson.

Ce déploiement dans les écoles, les garderies, les immeubles municipaux et les services publics assimilables à la collecte par bac roulant s'inscrit dans le cadre de du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Pour s'assurer que l'ensemble des clientèles visées soient informées de cette mesure, la MRC communiquera avec les différents groupes visés, incluant les trois commissions scolaires qui ont des écoles sur le territoire, le regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie et la direction régionale du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

« Afin de favoriser la réussite du projet, un conseiller de la MRC offrira de l'accompagnement personnalisé auprès des différentes institutions visées. Nous communiquerons avec chacune d'elles et allons également préparer du matériel informationnel ainsi que des outils pour favoriser l'implantation de la nouvelle collecte », ajoute Lise Poissant, mairesse de Saint-Mathieu.

La protection de l'environnement figure au sommet des priorités de la MRC qui a enchâssé dans sa planification 2020-2026 l'objectif stratégique d'assurer une cohérence d'action dans le déploiement d'une vision de développement durable. À cet égard, Roussillon participe activement au projet de plateforme de compostage de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques (RIVMO), en collaboration avec la MRC de Beauharnois-Salaberry.

« Nous attendons les plans et devis de la nouvelle plateforme dès cet été. Par la mise en place de sa propre installation de traitement des matières organiques, les 18 municipalités membres de la Régie entendent ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des matières organiques et mieux contrôler les coûts dans une optique de saine gestion des finances publiques », conclut Sylvain Payant, maire de Saint-Isidore et président de la RIVMO.

Afin de réaliser cette première phase, la MRC de Roussillon a reçu un soutien financier de RECYC-QUÉBEC de 171 436 \$.

- 30 -

**Source et renseignements :**

Service des communications, MRC de Roussillon | 450 638-1221  
[communications@mrcroussillon.qc.ca](mailto:communications@mrcroussillon.qc.ca)